

STAGE-Stratégie de développement des énergies renouvelables dans le PNR des Monts d'Ardèche : mise à jour des guides de développement éolien et photovoltaïque et appui à la rédaction des mesures énergie de la Charte III 2029/2044



Date de publication de l'offre
08/01 - 06/02/2026

Type d'emploi

Stage

Catégorie de métier

Energie - Climat

Nom de l'organisme

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Mission

- Dans le cadre de la révision de sa Charte, accompagner la mission énergie du Parc des Monts d'Ardèche dans **l'écriture du volet énergétique de la future Charte III 2029-2044.**

• Missions confiées au stagiaire :

Sous la responsabilité du chargé de mission urbanisme - énergie et du responsable du service aménagement du syndicat mixte, et en lien avec la chargée de mission/coordinatrice révision de la Charte, l'équipe du Parc (biodiversité, paysage, patrimoine, architecture, ...), les élus du Parc et les différents partenaires :

- Contribuer à la mise à jour des guides de développement de l'éolien et du photovoltaïque annexés à la Charte actuelle du Parc en fonction des évolutions potentielles du périmètre du Parc, du contexte réglementaire et des exigences de qualité paysagère et environnementales des Monts d'Ardèche ;
- Contribuer à la rédaction des futures orientations et mesures du rapport de Charte en matière de réduction des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables : contexte énergétique et enjeux des Monts d'Ardèche, analyse de chartes récentes d'autres PNR, propositions d'écriture de mesures relative à l'énergie pour la charte III ;
- Coanimer des temps d'échanges et de concertation avec différents publics (élus, habitants, partenaires techniques, agriculteurs, etc.).

Profil

Niveau Bac +4 minimum, à partir du Master 1 ou 2.

Profil géographie, aménagement, développement durable des territoires.

Maîtrise attendue de l'outil SIG (QGIS) et du pack Office.

Connaissances appréciées :

- des politiques publiques de l'aménagement et de l'énergie,
- du cadre réglementaire relatif au développement des énergies renouvelables,
- du fonctionnement des parcs naturels régionaux et des collectivités territoriales.

Rigueur, autonomie, sens du contact, bonnes capacités rédactionnelles, d'organisation et de synthèse.

Permis B nécessaire.

Informations complémentaires

Durée du stage : 6 mois - mars à août 2026 de préférence, la période pourra être ajustée en fonction du calendrier pédagogique du stagiaire retenu.

Stage indemnisé : gratification mensuelle légale de 4,50 €/heure et remboursement des frais de déplacement.

Résidence administrative : Maison du Parc des Monts d'Ardèche à Jaujac

Coordonnées pour postuler

Adresser CV, lettre de motivation et documents descriptifs de la formation suivie et tout autre document utile avant le 6 février 2026, à 12h, par mail à : anicolas@parc-monts-ardeche.fr

Les entretiens auront lieu le mercredi 25 février matin.

Alexis NICOLAS

Maître de stage / Chargé de mission Urbanisme, foncier, énergie

anicolas@parc-monts-ardeche.fr – 04 75 36 38 71 – 06 17 41 94 88

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Domaine de Rochemure, 50 allée Marie Sauzet 07380 JAUJAC